

en Yougoslavie et qui tend a) à refouler les éléments capitalistes à la campagne; b) à préparer les conditions de la collectivisation de l'économie agricole.

Les dirigeants Yougoslaves admettent qu'il n'y a pas eu nationalisation du sol en Yougoslavie parce qu'à l'encontre de la Russie tsariste où le paysan était tenancier et réclamait le partage (suivant le nombre de têtes) des terres confisquées aux gros propriétaires, le paysan yougoslave en 1945 possédait la terre dans les proportions suivantes : Plus de 50 % de la terre appartenaient à de petits et de moyens propriétaires possédant moins de 10 hect ; vient ensuite la catégorie des paysans moyens un peu plus aisés, puis celle des paysans riches possédant jusqu'à 30 h.; 10 % de la terre seulement appartenaient à des propriétaires possédant plus de 30 ha.

La réforme agraire a fait passer plus de la moitié, soit 52,73 % du fonds agraire total au secteur de l'Etat, ou a été donné aux coopératives rurales de travail, et moins de la moitié, c'est-à-dire 47,27 % a été donné aux paysans individuels.

Les coopératives agricoles du travail ressemblent beaucoup dans la forme et le contenu aux kolkhozes soviétiques, dont la propriété, ne l'oublions pas, "diffère peu de la propriété des associations" (+). En effet, "dans les coopératives agricoles de travail, qui représentent la forme la plus élevée de coopération agricole, les paysans font apport de leurs petites propriétés pour constituer des grandes exploitations collectives, ils travaillent la terre en commun, utilisent des moyens de production communs, appliquent les méthodes de planification et se conforment à l'agrotechnique moderne" (++).

En date de 1er janvier 1949 il y eut 1.318 de telles coopératives en Yougoslavie ; à la fin de mars 1949 il a été enregistré plus de 2.800 coopératives de travail nouvelles, comptant plus de 110.000 familles et disposant d'environ 510.000 h. de terre.

En juin 1949 le Congrès des paysans coopérateurs qui s'est tenu à Belgrade, a adopté de nouveaux statuts modèles concernant le développement des coopératives agricoles de travail d'un type supérieur "purement socialiste", où non seulement les moyens de production mais aussi toutes les terres deviennent propriété commune, et où la rémunération des adhérents est basée uniquement sur le travail fourni. (+++).

Quant aux paysans encore individuels et la lutte en général contre le repartage des terres et l'enrichissement des koulaks, les mesures sui-

---

(+) "Dans les kolkhozes, la propriété coopérative ou celle des associations se combine en proportions variées avec celles de l'Etat et de l'individu. Le sol, appartenant juridiquement à l'Etat mais donné en "jouissance perpétuelle" aux kolkhozes, diffère peu de la propriété des associations".- (L.TROTSKY, "La Révolution trahie", p.265).

(++) Bulletin d'Information yougoslave (en français) -juillet 1949.

(+++). Ibid.